

L'empreinte écologique



Les p'tits commandements verts du motoneigiste

Mes bien chers frères et sœurs motoneigistes... Avec ses 33 500 kilomètres de sentiers paradisiaques, le Québec est sans conteste le paradis de la motoneige. Mais soyons clairs : pour que ce paradis ne devienne pas un enfer, faudra virer au vert! Ce n'est pas un souhait, une mode ou une tendance, c'est une urgence. Dans le fond, c'est simple. Pour regagner la faveur de l'opinion publique et conserver notre privilège de rouler en motoneige, faudra dorénavant être moins polluant et moins bruyant. Ce n'est pas Blanche-Neige qui l'affirme, c'est moi.

Par où commencer, exactement, sur la piste de l'environnement? Voici quelques suggestions terre à terre, ou plutôt « neige à neige ». Ces p'tits commandements sont librement inspirés du programme d'écotourisme « Sans trace » et vous aideront sûrement à réduire l'impact de votre séjour dans la nature, et ce, en ne sacrifiant pas un flocon de plaisir.

1 Planifiez votre randonnée. Avant de partir, renseignez-vous non seulement sur la météo, mais aussi sur les particularités du circuit, par exemple la proximité des terrains privés. Si vous êtes bien renseignés, vous n'aurez pas à endommager la nature, notamment en improvisant un feu ou un campement d'urgence.

2 Circulez dans les sentiers. Lorsque vous en sortez, cela est non seulement plus risqué pour votre sécurité, mais vous êtes aussi plus susceptibles d'endommager la végétation.

3 Ralentissez à l'approche des maisons et des chalets. Du coup, vous réduirez le bruit de votre monture. Une motoneige produit jusqu'à 80 décibels, soit deux fois plus qu'un camion et autant qu'une scie à chaîne. Allez-y mollo! Vous vous ferez plus d'amis chez les riverains.

4 Rempportez ce que vous avez apporté. Ne laissez pas de déchets dans la nature. Les restes de lunch et les pintes d'huile vides doivent être rapportés à la maison. Un truc : évitez les portions individuelles préemballées. Emballez plutôt vos repas dans des sacs refermables et réutilisables qui vous permettront de remporter vos restes sans dégâts.

Photo : Yves Ouellet

5 Laissez intact ce que vous trouvez. Si vous êtes amoureux de la nature – et vous l’êtes sans doute puisque vous êtes des motoneigistes –, vous serez les premiers à apprécier que ceux qui vous précèdent respectent tout comme vous les lieux visités et nettoient les lieux avant de reprendre le sentier.

6 Protégez la faune et observez-la à distance. S’il est vrai que bien des animaux se sont pour ainsi dire « habitués » à la présence des motoneiges, le bruit incessant des engins motorisés dérange fortement certaines espèces. Dans l’Ouest canadien, par exemple, les caribous femelles dépensent tellement d’énergie pour fuir les bruyants bolides qu’elles en perdent quelquefois leur portée.

7 La saison 2008-2009 s’amorcera bientôt, mais déjà, si vous envisagez l’achat d’une nouvelle motoneige, recherchez les modèles qui seront justement moins polluants et moins bruyants. En attendant les motoneiges électriques (un chroniqueur a le droit de rêver...), les modèles à quatre temps sont à bien des égards un meilleur choix environnemental. Mieux encore, vous serez surpris de constater que les nouveaux modèles ne sont pas du tout « pépères ». Ne le répétez surtout pas, mais le record du monde de vitesse vient d’être battu au Québec par un modèle à quatre temps. Les nouveaux moteurs à deux temps à injection offrent eux aussi une nette amélioration, coté pollution.

Et alors, ce n’est pas si compliqué que ça, n’est-ce pas, de virer au vert?

Quoi, vous voulez en savoir plus?

Vous trouverez d’autres bonnes idées en visitant le site Web du programme national et international « Sans trace »

(<http://www.sanstrace.ca/programs/index.html>).

Ainsi, vos petits gestes pour l’environnement feront boule de neige.

François Thiboutôt est journaliste, chroniqueur et consultant en développement durable.

Il est également conférencier au sein de l’agence Communications Terre-à-Terre.



Photo : Rheo Hacquard